



Le 20 juin, marchons ensemble pour les sans-papiers, les exilé.e.s, la liberté et l'égalité !

Si la crise liée au Coronavirus a affecté l'ensemble de la population, les personnes sans-papiers et exilé.e.s ont été tout particulièrement touchées. Dans l'incapacité de respecter les mesures de distanciation physique quand elles vivent dans la rue ou dans des lieux d'hébergement collectifs, souvent privées des dispositifs de protection sociale et sanitaire, elles ont pourtant permis à des pans entiers de notre économie de continuer à fonctionner pendant cette crise, comme elles le faisaient auparavant.

Une telle situation est non seulement injuste, elle est aussi dangereuse en termes de santé publique et de lien social. C'est pourquoi les élu.e.s écologistes du Conseil de Paris s'associent aux demandes portées par les organisatrices et organisateurs de la Marche des solidarités du 20 juin, à l'occasion de la journée mondiale des réfugié.e.s dans leur appel, dont EÉLV est signataire : régularisation pérenne de toutes les personnes sans-papiers, fermeture des centres de rétention administrative (CRA) et hébergement inconditionnel.

Compte tenu des risques de contagions accrus dans les espaces de promiscuité, le maintien de personnes, familles et enfants même, dans les CRA est à la fois une atteinte à leurs droits les plus élémentaires et une absurdité pour qui prétend lutter contre un virus qui ignore les frontières. Le même constat vaut pour les personnes sans-abri, qu'on laisse exposées à la propagation du virus dans la rue alors que des possibilités d'hébergement existent pour les accueillir, dans les logements ou bureaux inoccupés de notre ville.

Soyons nombreuses et nombreux samedi 20 juin place de la Nation à 14h pour témoigner de notre résolution et de notre solidarité : c'est dès aujourd'hui que le monde d'après se construit.